



<http://journallepoint.ca>

[journallepoint@hotmail.com](mailto:journallepoint@hotmail.com)

JOURNAL  
**Le PONT**  
de PALMAROLLE

CLDAO-hugolacroix  
Vol. 9 No 2 - mai 2019

## Suzane Plourde lance un deuxième livre



# Les 100 ans de Palmarolle, c'est bientôt!



Nous sommes les experts de l'hyperlocal  
**Annoncez**  
dans les journaux communautaires!



# Même débat?



## Sommaire

Actualités	3
Affaires municipales	10 à 14
Environnement	9 - 16
Loisirs	18-19
Opinions	4
Vie communautaire	7

Chroniques	
*J.-Pierre Robichaud	2 - 3
*Gilles Fortier	17
*Cercle de fermières	15
*Francine Gauthier	7
*Félix Goulet	18
*MFC	15
*Lise Bouillon	6

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : J.-P. Robichaud  
 Vice-présidente : Christiane Plante  
 Infographiste  
 Secrétaire : Clarisse Vachon  
 Trésorière : Denise Mercier  
 Administrateurs : André Chrétien  
 Lise Bouillon  
 Rédacteur en chef: André Chrétien

Imprimé par Impressionplus, La Sarre

Placez votre publicité dans **LE PONT**

C'est une visibilité incontournable  
 Tiré à 650 exemplaires

1/8 page - carte professionnelle 18 \$  
 1/4 page 25 \$  
 1/8 page couverture 40 \$  
 1/2 page 40 \$ - Page 70 \$  
 annonces classées 5 \$

[journallepont@hotmail.com](mailto:journallepont@hotmail.com)

C. Plante 819 782-4233  
 A. Chrétien 819 787-2996

Tombée: 18 du mois

Je vivais à Montréal en 1977 lors de l'acrimonieux débat sur le projet de loi 101 qui proposait de faire du français la seule langue officielle du Québec.

À l'époque, la dure bataille se déroule entre francophones et anglophones surtout par journaux interposés. Sans surprise, les quotidiens anglophones montent aux barricades, prétextant que leurs droits sont opprimés et que la loi va à l'encontre de la liberté d'expression. Les journaux francophones, quant à eux, appuient majoritairement le projet de loi sauf Le Devoir qui s'y oppose, endossant la position des anglophones.

La Charte de la langue française (loi 101) est quand même adoptée par l'Assemblée nationale le 26 août 1977 suite à l'appui de plus de 80 % des francophones. Le premier ministre du Canada de l'époque, Pierre Elliott Trudeau, affirme que le gouvernement québécois cherche « l'établissement d'une société ethnique, monolithique et dominée par une seule langue ». Certains journalistes anglophones parmi les plus influents vont même jusqu'à comparer la situation « comme au temps de la guerre » et traitent René Lévesque de fanatique.

Or, quarante deux ans plus tard, avec le dépôt du projet de loi 21 sur la laïcité québécoise par le gouvernement Legault, je constate qu'on assiste manifestement au même débat. Toujours cette fracture entre francophones et anglophones, auxquels débats s'ajoutent maintenant « les autres », et cette cassure entre Montréal et le reste de la province.

Et la bataille qui s'engage aujourd'hui s'annonce aussi acrimonieuse que celle vécue en 1977, à la différence qu'elle se déroulera moins entre journaux qu'entre organismes et groupes d'individus d'un côté, et de l'autre, le gouvernement, fort de l'appui d'une forte majorité de la population francophone.

Même s'il n'y a aucun lien entre les deux lois, le parallèle entre les deux débats saute aux yeux. À l'instar de la loi 101, le projet de loi 21 suggère un équilibre entre les droits individuels et les droits collectifs. Et comme la loi 101, celle sur la laïcité va sûrement laisser des blessures qui seront longues à guérir. La loi 101 a subi des assauts juridiques pendant trente ans et elle y a survécu. Il en sera probablement de même pour la loi 21. Et comme la loi 101, elle y survivra sans doute.

Qui aujourd'hui au Québec remettrait en question la Charte de la langue française?

FONDATION  
INSTITUT DE  
CARDIOLOGIE  
DE MONTRÉAL



Le 2 avril 2019

Madame Suzelle Perron  
899, rang 9 Est  
Palmarolle QC J0Z 3C0

Objet : Soirée à Cœur Ouvert

Madame Perron

Nous désirons exprimer toute notre gratitude à vous et votre fils Julien Mercier pour votre appui à la Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal par l'organisation de soirées de collecte de fonds au mois de février dernier. Nous sommes sincèrement reconnaissants de votre initiative et extrêmement touchés par la mobilisation des personnes qui sont derrière vous et contribuent activement au succès de votre projet.

Le montant exceptionnel de 5737.50 \$ amassé à cette occasion contribuera à la réalisation et au financement de projets prioritaires de l'Institut de Cardiologie de Montréal en matière de recherche, de soins, de prévention et d'enseignement.

Au nom des milliers de patients traités chaque année à l'Institut de Cardiologie de Montréal, nous vous remercions du fond du cœur de votre engagement envers la cause et vous prions d'agréer, Madame Perron, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Isabelle Rousseau  
Coordonnatrice, développement des affaires  
événements et projets de financement



## Cœur à Cœur au salon

Dans notre dernière édition, nous vous faisons part de la levée de fonds originale de Suzelle et de son fils Julien Mercier au profit de la Fondation Institut de Cardiologie de Montréal.

Nous publions ci-contre la lettre de remerciement de l'Institut.

# Suzane Plourde lance un deuxième livre



Après *Fausse croyances et taches de rousseurs* paru en 2015, Suzane Plourde, de Palmarolle, récidive avec un deuxième ouvrage sous le titre *Pourquoi c'était si difficile...* dont la première de couverture est illustrée par Louisa Nicol.

Passionnée de la vie, madame Plourde s'implique bénévolement dans sa communauté et devient une référence auprès d'organismes communautaires. L'an dernier, elle a gradué au titre de Maître praticienne certifiée en Programmation neurolinguistique et partage ses connaissances. Après une année comme aidante naturelle, elle s'est lancée en affaire en offrant un soutien dans la recherche du bien-être auprès de gens qui le désirent.

Éloignant la peur pour faire place à l'audace, elle se prépare à devenir conférencière.





Réfugié sous une voiture à plateforme, la tête rentrée dans les épaules, j'attendais la fin de la pluie de pierres martelant mon abri de fortune. Mon père, dynamiteur attiré du village, venait de faire sauter une grosse pierre qui émergeait au centre de la route en construction.

Ce n'était pas le premier sautage qu'il effectuait à cet endroit où la future route devait louvoyer entre deux caps rocheux. De chez nous, à un mille de distance, ces fréquents boums m'intriguaient et, (j'avais sept ans à l'époque) je voulais voir de près le comment et le pourquoi de ces opérations. J'avais fortement insisté auprès de mon père pour qu'il m'emmène là-bas. Il avait finalement acquiescé malgré les inquiétudes de ma mère. Sur place, mon père m'expliqua brièvement la technique de dynamitage, puis pourquoi il fallait enlever les roches saillantes et comment nous aurions ensuite une belle route aplanie.

Pourquoi je vous raconte cela? Je lisais un article de La Presse du 14 mars dernier sous la plume de Janie Gosselin dans lequel elle rapportait les préoccupations des parents d'une école d'Outremont à propos de dynamitages souterrains du futur Réseau express métropolitain (REM) à proximité. L'entrepreneur prévoyait, en plus des sautages de nuit, deux périodes de sautage de trente minutes chacune par journée scolaire.

Or, s'il n'était pas inquiet pour la sécurité des enfants, en raison de la profondeur des sautages, le président du conseil d'établissement se disait toutefois « préoccupé par les désagréments, la déconcentration et le niveau d'apprentissage de ses élèves ».

C'est là que j'ai sourcillé et que m'est revenue à l'esprit cette expérience enrichissante que j'avais vécue à l'âge de sept ans. Cet apprentissage sur le tas valait bien une case de math, de religion ou d'histoire à l'école. Certes il y a belle lurette que j'ai oublié mes maths et la religion, mais je me souviendrai toujours des explications et conseils de mon père à propos des sautages, sans oublier les bienfaits pour la future route.

Plutôt que de perdre du temps à discuter avec l'entrepreneur sur quand et combien de sautages par jour, n'aurait-il pas été souhaitable que la direction de l'école prenne une vingtaine de minutes avec les élèves pour leur expliquer en quoi consistent ces sautages, pourquoi c'est un « mal » nécessaire à la construction du tunnel dans lequel circulera bientôt un beau tramway flambant neuf, lequel incitera un grand nombre de personnes à laisser leur voiture à la maison, diminuant du coup la pollution? Et pourquoi pas une sortie scolaire pour visiter le chantier du REM?

Ce petit cours 101 sur le processus du sautage jusqu'à l'accouchement du tramway aurait à l'évidence fortement intéressé les enfants et il y a fort à parier que la leçon n'aurait probablement jamais été oubliée. N'en déplaise au président du conseil d'établissement, le « niveau d'apprentissage » des élèves en aurait sûrement été amélioré, et les futurs petits boums, à peine perceptibles avouait la direction, passeraient dorénavant inaperçus.

## Les 100 ans de Palmarolle, c'est bientôt!



Dans sept ans, en 2026, Palmarolle fêtera son centenaire. Sept années, c'est court par rapport au chemin parcouru depuis 1926. Sept années, c'est le temps qui reste pour planifier et organiser un événement digne de la riche histoire de notre village. Ça peut sembler beaucoup, mais c'est peu quand on pense que d'autres y ont mis dix ans de préparation.

Pour l'heure, quelques citoyennes, notamment Aline Bégin et Louisa Nicol, ont commencé à réfléchir sur la forme que pourrait prendre « L'été de nos 100 ans », selon le slogan retenu pour l'instant.

Or qu'en est-il du côté de la Municipalité? Jusqu'à quel point est-elle consciente de l'importance de cet événement qui s'en vient à grands pas? Il est temps qu'elle s'implique, qu'elle expose sa vision. Il serait hautement souhaitable que nos élus mettent bientôt en place un comité organisateur officiel afin que tous collaborent ensemble et avancent dans la même direction. C'est essentiel si on veut unifier la population autour d'un projet de cette ampleur.

La Municipalité devrait aussi prévoir un budget. Certes il y a des subventions disponibles et le comité organisateur devra planifier des activités de financement, cela va de soi; mais l'administration municipale ne peut se soustraire financièrement à un événement de cette envergure. Il en va de sa réussite.

Cet « Été de nos 100 ans » devrait d'abord être non seulement un moment privilégié pour rappeler à tous les résidents de Palmarolle, jeunes et moins jeunes, la riche histoire de leur patelin, d'hier à aujourd'hui, mais aussi d'accueillir dans une ambiance festive tous les touristes qui feront, en 2026, un détour pour nous rendre visite.

Palmarolle ne mérite pas moins...



# À la mine

## 2<sup>e</sup> partie

Le quatrième baraquement. Nous y voilà. J'entre. Mon père est là qui m'attend. Mais j'ai le temps de l'observer à loisir avant qu'il ne se rende compte de ma présence. Il ne peut pas m'entendre, même si je crie. Je ne m'entends pas moi-même! Dans cet espace, tout à sa tâche, il manœuvre et actionne. En me voyant, il me fait signe de le rejoindre. Du balcon de métal où je me trouve à l'entrée du quatrième baraquement, je descends les quelques marches. Je flaire le danger. Une distance d'environ huit mètres nous sépare. À ma droite, le gouffre. Je suis très impressionnée. Lui-même est juché sur une plateforme métallique clôturée et surélevée de sept à huit marches. Il me prend la boîte à lunch des mains et s'empresse de se verser une tasse de thé. Pendant huit heures, à 1,60 \$/l'heure, l'homme surveille un tableau et manœuvre pour faire monter ou descendre des hommes dans la mine. Du minerai aussi. Le boucan d'enfer ne permet aucun échange verbal. Sur mon visage, mon père peut lire comme dans un livre toute la peur qui me paralyse. Il m'entoure d'un bras protecteur et me montre comment il actionne l'alarme du couvre-feu. Devant nous, deux énormes roues, moitié dans le sol, moitié hors du sol, tournent alors que de très gros câbles d'acier s'enroulent docilement autour d'elles. Ici, où la mort rôde et menace, est exclue toute témérité. Le bruit n'a de cesse que je ne parte: je n'ai d'oreille que pour lui! Je m'explique le fait que mon père parle si fort même à la maison : il devient sourd! Tout ce bruit que l'on entend de l'extérieur et dont on sent la vibration par les pieds provient essentiellement du lieu où mon père travaille huit heures par jour. Cette découverte, bouleversante comme une révélation, m'envahit totalement. On ne peut pas être heureux en ce lieu. C'est une prison de vacarme qui nous avale!

Je veux m'en aller. Un au revoir vite fait de la main met fin à la visite. Aussitôt dehors, je respire mieux, quoique nerveuse. En sens inverse, je trouve mon chemin vers la sortie vivement franchie. Je respire déjà mieux mais j'entends encore la sourde rumeur du fin fond de la terre qui garde mon père prisonnier de sa promesse et me sauve à toutes jambes vers ma chaude maison...

## POUR UN FEU DE CAMP RÉUSSI

**DANGER D'INCENDIE AUJOURD'HUI**

BAS	MODÉRÉ	ÉLEVÉ	TRÈS ÉLEVÉ	EXTRÊME
-----	--------	-------	------------	---------

**1. PRÉPAREZ**  
**2. ALLUMEZ**  
**3. SURVEILLEZ**

**4. ÉTEIGNEZ**

**5. VÉRIFIEZ**

Absence de chaleur!

EN CAS DE PERTE DE CONTRÔLE OU POUR SIGNALER UN INCENDIE:

**1 800 463-FEUX**

# QUEL EST LE RÔLE DU NOTAIRE?

**Le notaire : le conseiller juridique des familles québécoises!**



Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site : [www.cnq.org/famille-couple/autres](http://www.cnq.org/famille-couple/autres)

Le notaire est le juriste de l'entente. Il travaille sur le terrain de la bonne entente plutôt que sur celui des conflits. Le notaire participe à des moments importants dans la vie des gens. Ses conseils sont orientés vers les besoins des couples et des familles d'aujourd'hui : monoparentales, recomposées ou non. Au cours de votre vie, vous êtes appelé à prendre des décisions importantes. Pensons à votre union ou à sa rupture, à l'achat d'une maison, à l'arrivée d'un enfant ou à l'acquisition d'une entreprise et, inévitablement, à ceux qui vous succéderont à votre décès. Or, devant la multiplication des lois et leur complexité croissante, il est difficile de mesurer ou d'évaluer les implications juridiques de vos décisions. Par sa formation en droit, le notaire peut vous aider à faire des choix éclairés. De plus, le notaire est accessible partout sur le territoire québécois. On compte environ 3 800 notaires au Québec, dont 48 % exercent leur profession dans les régions.

## La consultation notariale : une mesure préventive

L'intervention des notaires se distingue de celle des autres juristes par son aspect préventif. Les notaires utilisent leur connaissance du droit pour prévenir les litiges. Le notaire peut agir dans les affaires qui ne sont pas contestées. Pour certaines procédures, il peut représenter une personne devant les tribunaux. Avant de prendre une décision importante ou de signer un document, la prudence recommande de consulter un notaire. Cette rencontre vous évitera des désagréments ou des conséquences problématiques et souvent coûteuses.

## L'acte notarié : un document reconnu, sans contredit et toujours repérable

Le notaire est non seulement un conseiller juridique, mais un officier public reconnu par l'État. À ce titre, les documents notariés ont un caractère authentique, c'est-à-dire qu'ils font foi devant les tribunaux, de leur contenu, de l'exactitude de la date et des signatures apposées, sans qu'il soit nécessaire d'en faire la preuve. De plus, lorsque l'original du document est conservé chez le notaire, il ne peut pas être perdu ni altéré. Les actes notariés sont conservés à perpétuité afin que le notaire ou ses successeurs puissent en délivrer des copies. Pour obtenir la copie d'un acte fait devant un notaire qui n'exerce plus, consultez l'outil *Trouver un notaire* pour obtenir le nom de son successeur autorisé à délivrer la copie que vous recherchez.

En tant qu'officier public, le notaire a le devoir d'agir dans l'intérêt de toutes les personnes à l'acte qu'il reçoit en évitant tout parti pris. Il s'assure qu'elles ont bien compris les explications et qu'elles s'entendent sur chaque clause du document. Ainsi, les parties sont assurées de pouvoir exprimer un consentement en toute connaissance de cause.

Le gouvernement exige la forme notariée pour certains actes en raison de leur importance. Ainsi, seuls les notaires peuvent recevoir, par exemple, des hypothèques immobilières, des déclarations de copropriété divise, des donations et des contrats de mariage.

## Les champs de pratique : traditionnels et moins traditionnels

Une croyance populaire laisse entendre que le notaire ne fait que rédiger des testaments et régler des successions. D'autres personnes l'associent plutôt à l'achat ou à la vente d'une propriété. Pourtant, le notaire d'aujourd'hui exerce dans des domaines qui débordent largement ces champs d'activités traditionnelles.

Comme conseiller juridique, le notaire est habilité à dispenser des conseils dans tous les domaines du droit qui relèvent de son expertise, entre autres :

- Le droit familial
- Le droit immobilier
- Le droit des successions
- Le droit des affaires
- La fiscalité
- La copropriété
- Le droit agricole
- La planification financière
- La médiation commerciale
- La médiation familiale
- L'environnement
- L'arbitrage
- Le droit aérien
- Le droit maritime
- Les procédures d'immigration et d'adoption
- Etc.

# Marie-Philippe Vachon

## Du bénévolat qui mène à la persévérance scolaire

Par Patricia Gougeon/ Réseau de l'action bénévole du Québec  
Crédit photo : Jean-François Gravel

Cette année, le Prix Claude-Masson remis dans la catégorie Jeune bénévole des prix Hommage bénévolat-Québec est remis à Marie-Philippe Vachon pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue. La jeune femme de 25 ans est grandement impliquée auprès de la Troupe à Cœur ouvert depuis qu'elle est enfant. Le Réseau de l'action bénévole du Québec vous la présente donc aujourd'hui.

Marie-Philippe Vachon n'avait qu'une dizaine d'années lorsqu'elle s'est jointe à la Troupe à Cœur ouvert. C'était tout naturel puisque ses parents étaient déjà impliqués dans l'organisation, sa mère étant la directrice artistique. Elle a contribué à différents niveaux, comme comédienne, chanteuse, danseuse, aux communications, dans le comité social et depuis trois ans elle a aussi rejoint le conseil d'administration. « Quand je suis revenue dans la région après mon Bac, j'ai voulu m'impliquer d'avance, être au courant de ce qui se passait en coulisses. Mais j'avoue qu'être devant c'est vraiment plus l'un. J'aime ça, mais pas au point de le faire comme métier, je pense que je n'aurais pas eu la persévérance de continuer comme artiste jusqu'à ce que je puisse réussir », confie-t-elle.

Pourtant, elle avoue que le bénévolat lui a permis de persévérer dans ses études, elle devait concilier ses études avec son bénévolat et ses loisirs. Mais contrairement à ses deux sœurs qui ont poursuivi dans le domaine des arts, elle a choisi de devenir kinésiologue. Par contre, son bénévolat lui permet d'exprimer sa créativité.

« Le bénévolat m'apporte plusieurs choses. Quand j'étais jeune, j'avais beaucoup d'activités le soir, donc j'ai dû concilier ça avec mes études. Cela m'a amenée à être plus responsable. Avant les chorégraphies et les chansons n'entraient pas aussi facilement, je devais travailler plus, donc j'ai appris la persévérance et cela m'a donc aidée dans mes études. Moi je n'avais pas le temps de tomber dans les drogues, j'étais trop occupée à faire autre chose », ajoute Marie-Philippe.

En plus de la Troupe à Cœur ouvert, Marie-Philippe Vachon n'hésite pas à s'impliquer également dans des chorales, en improvisation ou à participer à des événements de sa municipalité. Même si parfois après une grosse journée de travail, elle manque d'énergie, une fois sur place, elle retrouve toute sa vigueur. « J'aime toucher à tout et voir ce qui se passe dans les organismes. Les postes décisionnels demandent de plus réfléchir, mais cela permet de faire avancer les choses », dit-elle.

Le bénévolat ayant toujours fait partie de sa vie, pas question de s'arrêter. De toute façon elle aime se tenir très occupée sinon elle s'ennuie, nous confie-t-elle.



**Jean-François Rondeau, Bruno Sévigny et Stéphanie Galarneau**

PHARMACIENS - PROPRIÉTAIRES

84, 5<sup>e</sup> Avenue Est  
La Sarre (Québec) J9Z 1K9

Tél.: (819) 333-1160

Fax.: (819) 333-3534

Pharmacie Jean-François Rondeau, Bruno Sévigny et Stéphanie Galarneau Inc.

Affiliée à



# MAI

# MOIS DE MARIE

Comme par les années passées,  
**Notre-Dame-de-la-Confiance**  
vous invite à tous les soirs de mai, à 19 h,  
à la **chapelle** pour la récitation du chapelet.

Elle désire rencontrer et combler de ses  
grâces vous, jeunes et adultes.

Bienvenue à tous!



# La vie, les défis

*Aujourd'hui, je partage avec vous une bride de ma vie. J'avais le goût d'écrire sur les motivations de la vie, particulièrement, celle au travail.*

Cette partie de notre vie qui est en fait « un gros morceau ». Je dois l'admettre, je suis de celle qui aime leur travail, mais qui ont aussi besoin de se surpasser. Probablement que ma mère passionnée de son travail d'enseignante à la maternelle et de mon père qui « carburait » aux relations publiques sont des modèles qui ont fait de moi qui je suis.

Du plus loin que je me rappelle, je suis de celle qui aime dépasser ses propres limites, et le monde du travail n'y échappe pas. Pour y parvenir, je ne peux le faire seule, mais bien grâce aux gens qui m'entourent. Mars dernier, j'ai vécu ma dernière journée « formelle » au sein du programme jeunesse. Bien oui, particulièrement pour la DPJ, comme on le vulgarise. Une vingtaine d'années à y travailler au sein d'une gang dévouée. Je salue et remercie le cœur au ventre de mon équipe et celles des autres en région.

familles en difficulté et en situation de vulnérabilité : ce n'est pas simple. Toutefois, il y a fréquemment de l'espoir auquel il faut être en mesure de s'accrocher pour qu'il devienne réalité. Après 20 ans, je suis rendue à une étape de ma vie professionnelle où il m'est possible de constater des réussites. C'est toujours un plaisir d'entendre le récit de certains et surtout de constater leur réussite.

Ce n'est pas sans la larme à l'œil que je passe vers une autre direction. Cette décision est longuement réfléchie. Une réflexion comme un sportif qui tire sa révérence au pic de sa forme. Ce passage fait partie d'un processus de développement professionnel.

Certes, le travail en jeunesse est exigeant, mais il me manquera.

Certes, des gens de cœur (collègues, direction et clientèle) ont forgé qui je suis comme professionnelle et je vous en remercie tous.

Certes, étant une femme tissant des relations, je sais que ce ne sera pas facile.

Merci à ceux et celles m'ayant donné le goût de travailler en jeunesse.

Merci aux familles de m'avoir laissé le soin de les aider et accompagner malgré nos positions différentes.

Merci aux collègues côtoyés au fil des années.

Merci à mes différents supérieurs d'avoir cru en ce que je suis et m'avoir donné le goût de relever des défis.

Je laisse la place à la relève et sachez que ce travail est gratifiant.

Je nagerai dans une nouvelle mer. Je poursuis mon voyage professionnel. J'apprendrai encore et encore, comme j'aime tant le faire.

J'espère pouvoir faire une différence dans la vie des gens vivant d'autres types de problèmes.

Une nouvelle direction, un nouveau rôle, de nouveaux défis.

Notre vie professionnelle, il faut aussi s'en soucier.

Il nous faut y trouver la gratitude dans nos propres gestes sans attendre des autres. Il faut d'abord se reconnaître dans qui nous sommes.

L'intervention sociale est souvent « diluée » dans la panoplie des services offerts dans notre système de santé et de services sociaux.

Ce texte se voulait simplement une reconnaissance et une valorisation de l'intervention sociale au sein de notre société. De faire aussi découvrir que les professions s'y rattachant sont intéressantes et permettent aussi de se dépasser.

## LA BANDE RIVERAINE



Pour informations supplémentaires, observations ou questionnements, veuillez contacter l'OBVAJ :  
Tél. : 819-824-4049  
Courriel : informations@obvaj.org  
Site internet : www.obvaj.org  
Facebook :  
<https://www.facebook.com/eauOBVAJ>



Source : GROBEC, 2010

**La bande riveraine n'obstrue pas nécessairement la vue.**



Source : OBV Côte-du-Sud, 2010

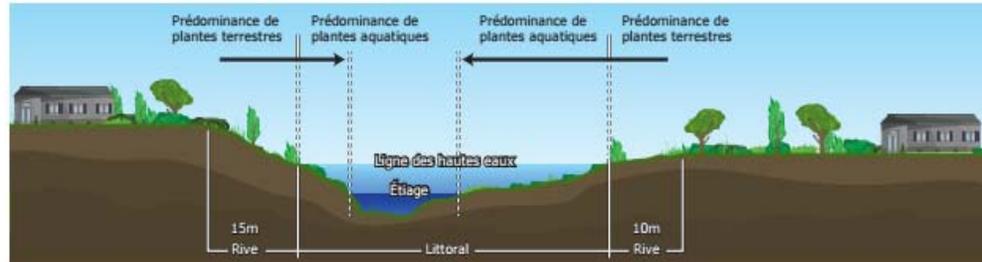
**Une ouverture de 5 m est permise (pente inférieure à 30 %) pour accéder au plan d'eau.**



Source : Marsh, 2014

**Rosier inerme ou Rosier**

Il s'agit d'une bande de végétation naturelle qui constitue une zone de transition entre les milieux terrestres et aquatiques. Elle varie en fonction de la pente et de la hauteur du talus puis se calcule à partir de la ligne des hautes eaux. Selon la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (PPRLPI)*, elle varie entre 10 et 15 m.



Source : Doyon, N. (s.d.) Fiche d'aménagement de la bande riveraine. ROBVO.  
Repéré à : [http://obvaj.org/wp-content/uploads/2015/10/Fiche\\_bande\\_riveraine.pdf](http://obvaj.org/wp-content/uploads/2015/10/Fiche_bande_riveraine.pdf)

### RÔLE, UTILITÉ ET AVANTAGE DE LA BANDE RIVERAINE

- Stabilise vos berges;
- Filtre les polluants;
- Absorbe les éléments nutritifs qui nourrissent les algues bleu-vert;
- Réduit le ruissellement;
- Réduit l'érosion de votre terrain;
- Prévient les inondations;
- Protège des vagues et des grands vents;
- Réduit l'ensablement et le coût des travaux;
- Contribue à la santé du milieu aquatique;
- Procure des habitats et de la nourriture pour la faune;
- Augmente la diversité végétale et animale.

### RENATURALISATION VS REVÉGÉTALISATION

La renaturation implique de laisser aller la nature en évitant de tondre la pelouse. Ainsi, la nature choisira les végétaux de votre bande riveraine (voir 1<sup>er</sup> image à gauche). **Avantage :** peu coûteux.

La revégétalisation nécessite de mettre la main à la pâte pour planter des végétaux (voir 2<sup>e</sup> image à gauche). **Avantage :** personnalisation de l'aménagement et des végétaux.

### PLANTATION (consulter l'ensemble des grandes étapes au <http://banderiveraine.org/planter/>)

Quand : Au printemps ou à l'automne

Comment :

- On creuse un trou;
- On s'assure que le fond du trou est bien meuble;
- On amende;
- On place le plant dans le trou;
- On remplit le trou à moitié;
- On arrose;
- On termine le remplissage;
- On ajoute un tuteur;
- On prépare la cuvette d'arrosage;
- On arrose en remplissant la cuvette;
- On installe du paillis;
- On fait la taille de nettoyage.

### CHOIX DES VÉGÉTAUX

Plantes herbacées, arbustes et arbres indigènes (provenant du Québec) sont à cibler. Ils doivent être adaptés au climat de l'Abitibi. Consulter la liste des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines en Abitibi ainsi que notre liste des pépinières en Abitibi sur <http://obvaj.org/les-bonnes-pratiques/la-bande-riveraine/>. Vous y trouverez plusieurs conseils et des photos.

### ATTENTION ! RECHERCHE D'UN BÉNÉVOLE !

L'OBVAJ est à la recherche d'un bénévole pour échantillonner la rivière Dagenais à Palmarolle et la rivière La Sarre à Sainte-Hélène de Mancebourg. La période d'échantillonnage s'échelonne de novembre 2019 à avril 2020, soit une durée de 6 mois par année avec une fréquence d'une fois par mois. L'échantillonnage prend environ deux heures du temps y compris le déplacement. Une formation ainsi que le matériel nécessaire seront offerts. Une compensation est prévue pour le bénévole.

**Nous contacter au 819-824-4049 poste 306. MERCI !**

**6 mai 2019**  
La séance a lieu à 20 h, au 499, Route 393

Prenez note que si vous avez des demandes pour le conseil, celles-ci doivent parvenir au bureau municipal au plus tard le lundi précédent, soit une semaine à l'avance. Passé ce délai, vos demandes ne seront traitées qu'à la séance du conseil suivante.



**FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL**  
Le bureau municipal sera fermé le lundi 20 mai 2019 en raison du congé de la Journée nationale des Patriotes.



## Bonne Fête Maman!

La fête des Mères est une occasion de plus d'envoyer nos messages remplis d'amour et de tendresse à notre maman... Profitons de cette journée spéciale pour submerger d'amour cette personne si chère à nos yeux et à notre cœur! À longueur d'année, elle s'occupe de sa famille, et en cette journée spéciale du 12 mai 2019, c'est à notre tour de la gâter! Bonne Fête des Mères à toutes nos mamans palmarolloses!

### COLLECTE DES ENCOMBRANTS DU 27 AU 31 MAI

La Municipalité fera la collecte des « encombrants » ce printemps, comme par les années passées. Celle-ci se déroulera du 27 au 31 mai 2019 inclusivement. Les travailleurs débiteront leur tournée le lundi 27 mai, dans les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Rangs Est et Ouest, en se déplaçant vers le nord, pour terminer dans les 10<sup>e</sup> et 1<sup>er</sup> Rangs Est et Ouest. Le passage dans le village devrait être vers le milieu de la semaine, approximativement.

**Veillez à placer vos encombrants en bordure de la route en début de semaine, peu importe où vous êtes situé.**

**Les journées de passage prévues sont approximatives, mis à part la journée du départ.**

Les **matières acceptées** sont les **gros objets d'origine résidentielle** :

- Ce qui est trop gros pour en disposer dans le bac vert ou le bac bleu;
- Ce qui n'entre pas dans le coffre d'une voiture pour être apporté à l'écocentre;
- Ce qui ne fait pas partie de la liste des matières refusées ci-dessous.

Matière	Où en disposer?
<b>Résidus de construction, rénovation, démolition (CRD)</b> Ex. : bois, gypse, bardeaux d'asphalte, etc.	<b>Écocentre</b> 15, boul. Industriel à La Sarre Lorsqu'elles sont apportées à l'écocentre, un maximum de ces matières est recyclé ou valorisé (réduction de l'enfouissement)
<b>Résidus domestiques dangereux (RDD)</b> Ex. : peinture, huiles usées et filtres, solvants, etc.	
<b>Matériel électronique</b> Ex. : écran, ordinateur, imprimante, lecteur DVD, etc.	
<b>Pneu monté sur jante</b>	<b>Faites retirer la jante</b> du pneu puis apportez-les à l' <b>écocentre</b> .
<b>Pneu d'un diamètre plus grand que 48 pouces</b>	Contactez un <b>détaillant de pneus</b> pour le retour de cette matière.
<b>Plastique d'ensilage</b>	Une <b>collecte spécifique</b> est dédiée à cette matière
<b>Tout déchet ou recyclage</b> dont le format permet d'en disposer par le bac vert ou le bac bleu	Utilisez le bac approprié
<b>Animaux morts, munitions et autres</b>	Contactez une entreprise spécialisée

### COMITÉS ET ORGANISMES DE LA MUNICIPALITÉ

Comme chaque année, nous désirons mettre à jour les différents services et organismes qui se situent sur notre territoire et pour ce faire, nous avons besoin de votre collaboration. Voici les informations dont nous avons besoin :

- Coordonnées du comité ou de l'organisme;
- Nom de la personne ressource;
- Les membres de votre CA;
- Les activités déjà prévues pour 2019;
- La liste de vos bénévoles.

Nous aviser de tous changements s'il vous plaît. Au fur et à mesure que des activités, bénévoles s'ajoutent ou qu'il y a des modifications à la structure de votre organisme, nous vous invitons vivement à nous en faire part. Vous pouvez faire parvenir vos informations par courriel à l'adresse courriel : [dg.palmarolle@mrcao.qc.ca](mailto:dg.palmarolle@mrcao.qc.ca), par téléphone au 787-2303, poste 22 ou encore passez nous voir au bureau municipal.

Nous aimerions pouvoir publier vos activités et événements sur notre site Internet et sur notre page Facebook, mais pour cela, nous devons être informés de vos activités!

Merci de votre collaboration!  
Carole Samson

*Directrice générale, secrétaire-trésorière*

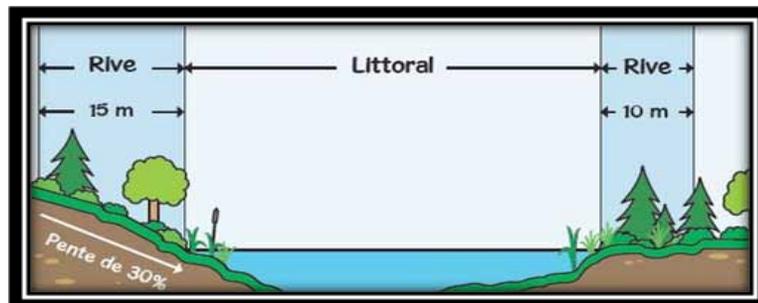
### *Vos gros objets sont encore fonctionnels et/ou réutilisables ?*

Le tri à la source par le citoyen permet de détourner de l'enfouissement un maximum de matières. Alors, si vous avez de gros objets fonctionnels et/ou réutilisables, acheminez-les à un récupérateur, comme la Ressourcerie Le Filon vert de La Sarre, ainsi que Legault Métal et AIM Recyclage de La Sarre, pour les métaux et le fer. Ainsi, vous ferez plaisir à quelqu'un qui en a besoin et vous aurez posé un geste de développement durable!

## TRAVAUX EN RIVE, SUR LE LITTORAL OU DANS UNE ZONE À RISQUE D'INONDATION

Un certificat d'autorisation délivré par la Municipalité est désormais requis pour effectuer des travaux en rive, sur le littoral ou dans une zone à risque d'inondation. Le règlement municipal 305 à cet effet est entré en vigueur le 18 décembre 2017. Ceci doit permettre à la Municipalité de mieux assumer ses responsabilités dans l'application de la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables du gouvernement du Québec*.

Les rives se définissent comme une bande terrestre de dix à quinze mètres entourant le lac et les cours d'eau. Auparavant, un certificat d'autorisation n'était requis que pour la réalisation de travaux de stabilisation, comme l'aménagement de perrés. Maintenant tous les travaux relatifs à la coupe de végétation, au déblai et au remblai dans la rive sont également visés, tant à l'intérieur du périmètre d'urbanisation qu'en zone de villégiature. Seuls des travaux se limitant à rétablir la couverture végétale peuvent être réalisés dans la rive sans certificat d'autorisation.



Le littoral commence à la ligne des hautes eaux en allant vers le large. Les aménagements que l'on voudra y réaliser comprennent notamment les quais, les abris à bateau ou les traverses de cours d'eau. Dans tous les cas, l'exigence d'obtenir un certificat d'autorisation pour réaliser de tels aménagements permettra de s'assurer qu'ils sont réalisés conformément à la réglementation en vigueur.

Les zones à risque d'inondation sont celles qui ont été identifiées au schéma d'aménagement de la MRC d'Abitibi-Ouest et que l'on peut voir sur le plan ci-contre. Elles comprennent la presque totalité des terrains situés en zone de villégiature, desservis par le chemin des Linaigrettes, le chemin de la Sauvagine et le chemin des Montagnards. Seules les propriétés dans la partie ouest du chemin des Montagnards à partir du 301 en descendant ne sont pas comprises dans cette zone. Pour les travaux à l'intérieur d'une zone à risque d'inondation une demande de certificat d'autorisation doit comprendre un relevé d'arpentage délimitant les zones inondables de récurrence 20 et 100 ans. Ce relevé permet d'établir quels aménagements peuvent être réalisés. Un remblai ou une coupe de bois par exemple peut être réalisé à certaines conditions en dehors de la zone de récurrence 100, ou se limiter aux fondations d'un nouveau bâtiment à l'intérieur de la zone de récurrence 100 ans, mais ne peut pas être réalisé dans la zone de récurrence 20 ans.



Dans tous les cas, dès que l'on prévoit effectuer des travaux en milieu riverain, il est plus prudent de s'informer auprès de la Municipalité pour vérifier si un certificat d'autorisation est requis.

### PRIORITÉ AUX ÉTUDES – ZONE D'EXAMENS



La période d'examens commence dès le début mai pour les élèves de nos écoles primaires et secondaires. Parents et employeurs soyez vigilants! Participez à mettre en place toutes les conditions gagnantes pour favoriser la réussite. C'est important, nos jeunes sont la relève, les futurs parents et les employeurs de demain!



### PHOTOS DE PAYSAGES DE PALMAROLLE

Vous avez de belles photos de paysages prises à Palmarolle? Nous aimerions pouvoir nous en servir pour agrémenter la couverture de la page Facebook de la Municipalité! Nous recherchons des photos au fil des saisons, pour chaque saison. Les photos doivent être en format numérique, de haute résolution et de format 1024 X 768 minimum. Les images floues ne seront pas utilisées. Vous en avez? Vous pouvez nous les faire parvenir par courriel à : [palmarolle@mrcao.qc.ca](mailto:palmarolle@mrcao.qc.ca) avec une description du lieu où la photo a été prise ainsi que votre nom afin d'en faire la mention!



## Programme RénoRégion de la Société d'habitation du Québec (SHQ)

### Quels sont les objectifs du programme?

Ce programme a pour but de permettre aux ménages à faible revenu vivant en milieu rural d'effectuer des travaux sur leur résidence lorsque celle-ci présente une ou plusieurs déficiences majeures.

### Qui peut bénéficier du programme?

Vous pouvez bénéficier du programme si :

- Vous êtes propriétaire-occupant d'une maison ou d'un logement situé sur un territoire municipal admissible;
- Le revenu annuel de votre ménage ne dépasse pas le revenu maximum admissible, lequel varie selon la taille du ménage.

### Quels sont les critères d'admissibilité?

Pour être admissible, vous devez :

- Vous inscrire auprès de votre Municipalité (formulaire d'inscription);
- Faire réaliser vos travaux par un entrepreneur qui possède une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec;
- La valeur uniformisée maximale d'un logement admissible est de 115 000 \$ excluant la valeur du terrain;
- D'autres conditions s'appliquent.

### À quelles municipalités le programme s'applique-t-il?

Le programme RénoRégion s'applique à l'ensemble des municipalités de moins de 15 000 habitants.

Dans les municipalités de 15 000 habitants ou plus, il couvre seulement les secteurs non desservis par un réseau d'aqueduc ou d'égout.

### Vous voulez en savoir plus?

Communiquez avec votre Municipalité ou visitez le site Internet de la Société d'habitation du Québec.

## MESSAGE IMPORTANT!

### NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

Lorsque vous achetez une nouvelle propriété, il peut y avoir un délai de trois à quatre mois, parfois plus, après la signature du contrat chez le notaire, avant que la Municipalité ne reçoive de la MRC les nouvelles informations. Il est donc possible que le compte de taxes de votre propriété, que nous avons envoyé en début d'année, ait été expédié à l'ancien propriétaire. Cela ne vous soustrait en aucune façon à l'obligation de payer vos taxes selon les échéances prévues par la Municipalité, car les taxes municipales se rattachent à l'immeuble et non au propriétaire. Il est de votre responsabilité de vous informer de l'état de vos taxes! Veuillez noter que la Municipalité n'émet pas de nouveau compte de taxes au courant de l'année, lorsqu'il y a un changement de propriétaire.

L'ancien propriétaire a le devoir d'informer le nouveau propriétaire de toute correspondance qui lui parvient et de la lui remettre, concernant son ancienne propriété. En aucun temps la Municipalité n'est responsable des délais de transmission des informations en provenance des notaires ou de la MRC! Tant que les mises à jour de la part de la MRC ne nous sont pas parvenues, nous ne pouvons pas faire de changement dans le rôle d'évaluation. Nous ne pouvons pas deviner qu'il y a eu un changement de propriétaire. C'est donc à vous, nouveaux propriétaires, de nous en informer le plus rapidement possible puisque, comme il a été dit plus haut, les délais pour recevoir ces nouvelles informations sont très longs! C'est à votre avantage de nous informer! Et cela évite bien des inconvénients et bien des maux de tête!

## VOUS AVEZ MANQUÉ LA RENCONTRE DU 24 AVRIL DERNIER???

Si vous avez manqué la rencontre avec la SPCA Abitibi-Ouest le 24 avril dernier, vous pouvez contacter les responsables au 819 301-7555 afin de vous procurer la licence pour votre chien ou votre chat! Ils feront éventuellement une tournée sur le territoire, mais vous pouvez également vous procurer votre licence sans attendre cette tournée!

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019, la SPCA Abitibi-Ouest est responsable de l'application du Règlement n° 313 de la Municipalité de Palmarolle concernant le contrôle des animaux domestiques sur son territoire.

Dorénavant, pour TOUT problème de chats ou de chiens errants, de chats ou de chiens perdus ou trouvés et tout autre événement pour lequel vous désirez déposer une plainte, vous devrez contacter la SPCA Abitibi-Ouest!



## CENDRES DANS LES BACS À ORDURES

Chaque année nous devons répéter ce message... Il est interdit de déposer les cendres de poêle librement dans le bac à ordures! Elles doivent être dans un sac-poubelle avant de le placer dans le bac. Elles doivent donc être assez refroidies pour être contenues dans un sac-poubelle sans l'endommager, et ceci peut prendre plusieurs jours!

Cette année, J.L.R. ENTREPRISES a subi deux incendies dans son camion d'ordures, dont un, ici à Palmarolle! Si les cendres ne sont pas suffisamment froides, elles déclenchent un incendie à l'intérieur du camion!

Avez-vous une petite idée de ce qu'un incendie dans le camion implique? Le camion doit être vidé de son contenu, immédiatement peu importe où il se trouve, les pompiers doivent se rendre sur place pour éteindre le feu, l'entrepreneur doit placer le contenu brûlé avec une chargeuse-pelleteuse dans un conteneur qu'il a transporté par camion jusque sur les lieux, sans compter les dommages faits à l'intérieur du camion d'ordures... Avez-vous commencé à compter les dollars pour tout ça? Pour l'entrepreneur, ce sont des dépenses vraiment superflues qui pourraient être évitées et une perte de temps inutile...



## SIMPLE RAPPEL

Les abris d'autos amovibles sont prohibés du 1<sup>er</sup> juin au 1<sup>er</sup> octobre. Il faut non seulement enlever la toile, mais il faut également démonter la structure tubulaire.

Un permis est obligatoire pour toute rénovation, construction ou démolition. Le coût du permis est en fonction de coût des rénovations ou de construction. Certains permis de rénovations ou démolition ne coûtent rien, mais vous devez en avoir un! L'inspecteur en fera l'évaluation.

Les affiches de « Vente de garage » ou autres affiches sont interdites dans l'emprise des routes sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec ainsi que directement sur les poteaux d'Hydro-Québec.





Je cherche une personne fiable pour venir garder chez moi des personnes avec une déficience intellectuelle une fin de semaine sur deux et à l'occasion. L'emploi est du vendredi 11 h au dimanche 19 h, payé comptant; vous devez rester chez moi. Salaire à discuter lors de l'entrevue. Pour plus d'information, contactez Denise Therrien au 819 301-4014.



### Assemblée générale annuelle

Albatros 08 Voilier La Sarre, organisme spécialisé dans l'accompagnement des personnes en fin de vie, tiendra son assemblée générale annuelle le mardi 30 avril 2019, à 18 h 30, à la Bouée d'Espoir.  
Bienvenue à tous !

## LES SÉANCES DU CONSEIL EN BREF...

*Lors de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> avril 2019,  
le Conseil municipal a, entre autres...*



- Nommé le conseiller Raymond Roy membre au sein du comité consultatif d'urbanisme;
- Statué de ne pas se prononcer maintenant sur toutes les demandes d'ÉPICERIE MARION & FILS puisque les membres du conseil souhaitent obtenir les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) avant de prendre ses décisions;
- Refusé de déléguer un conseiller pour assister au souper-conférence de *La Fondation Docteur-Jacques-Paradis* à La Sarre;
- Autorisé les organisateurs et les coureurs du *Défi lamgold* à circuler sur le territoire de la Municipalité lors de leur activité le 1<sup>er</sup> juin prochain;
- Mandaté la coordonnatrice des loisirs afin d'organiser la tenue de l'activité « On jase-tu? », en collaboration avec *Carrefour action municipale et famille*;
- Refusé de commanditer le *Club de Patinage artistique de La Sarre* dans le cadre de son 45<sup>e</sup> anniversaire pour l'année 2019;
- Reporté la demande de soutien financier pour le Hockey luge;
- Reporté la demande du Comité de développement pour transmettre la tâche de coordination du Marché public aux loisirs;
- Adjugé la soumission pour l'achat d'abat-poussière à la compagnie SEL WARWICK pour un montant de 11 000.81 \$ pour 16 tonnes;
- Autorisé le projet de potentiel de récolte dans le cadre programme de *Mise en valeurs des lots intramunicipaux*;
- Statué sur l'attribution des mandats et dossiers assignés aux élus;
- Autorisé le renouvellement de l'adhésion annuelle à *Loisirs et Sports Abitibi-Témiscamingue*;
- Autorisé la subvention de 2 000 \$ à un citoyen dans le cadre du *Programme incitatif à la rénovation et à la construction suite à la construction* de sa maison terminée le 11 août 2018;
- Autorisé le mandat d'un comité de travail, de la politique de délégation et de la planification stratégique du comité de travail;
- Refusé le remboursement de bris d'un véhicule sur la 2<sup>e</sup> Rue Est, pour cause de hasard de la route;
- Reporté l'ajout d'une clause à son assurance actuelle de la *Mutuelle des Municipalités du Québec* pour une protection contre les cyber-attaques pour un montant de 500 \$ annuellement;
- Autorisé l'embauche d'un employé à temps partiel pour le service à la clientèle de la bibliothèque;
- Donné un avis de motion à l'effet qu'une modification au plan de zonage pour intégrer 2 terrains, actuellement en zone 201 (résidentielle) à la zone 106 (mixte).

*Vous pouvez consulter tous les procès-verbaux des séances du conseil sur le site Internet de la municipalité à l'adresse [palmarolle.ao.ca](http://palmarolle.ao.ca) .*



À notre rencontre du 10 avril dernier, nous étions neuf membres plus quatre membres du conseil d'administration local (CAL). Il a été question du congrès régional qui se déroulera à Rouyn-Noranda le 11 mai 2019. Le coût du repas est de 16 \$ et les inscriptions doivent être faites avant le 30 avril auprès de madame Mélanie Pelletier. Nous avons aussi discuté du congrès provincial à Chicoutimi.

Chères membres, il nous faut vos suggestions pour le programme local et provincial pour l'année 2020-2021.

Non, non! Pas d'erreur, il faut s'y prendre d'avance vous savez.

Nous avons appris quelques mots en algonquin.

Prochaine réunion le 8 mai 2019,  
**Fêtes des mères.**

Articles demandés :

- en arts textiles : tablier noué à la taille;
- en art culinaire : sucre à la crème. Miam! Miam!

Nous avons souligné les 85 années du Cercle de fermières de Palmarolle ainsi que nos membres qui comptent 50 ans et plus au sein du cercle. Félicitations à :

- M<sup>me</sup> Imelda Robitaille : 73 ans
- M<sup>me</sup> Rose-Aimée Paradis : 71 ans
- M<sup>me</sup> Angèle Beaudoin : 71 ans
- M<sup>me</sup> Angéline Beaudoin : 62 ans
- M<sup>me</sup> Françoise Mongrain : 62 ans
- M<sup>me</sup> Françoise Pelletier : 59 ans
- M<sup>me</sup> Lisette Guertin : 51 ans
- M<sup>me</sup> Marielle Caron : 50 ans

Merci de continuer à supporter votre cercle, c'est avec des dames comme vous que le patrimoine se poursuit.

Nous sommes avisées que la messe des membres défuntes en 2018-2019 aura lieu le 9 juin 2019.

Félicitations à madame Mélanie Pelletier qui devient notre bénévole émérite pour l'année 2019-2020.

Il a aussi été mentionné quelques suggestions pour le financement du cercle : La première est que toutes celles qui tissent des linges à vaisselle, en tissent un bénévolement pour le cercle qui fournira le fil. Ces linges pourraient alors être vendus;

La deuxième est que nous fabriquions des sacs tout usage avec du tissu que le cercle possède, mais pour ça il nous faut des bénévoles prêtes à collaborer. Si vous avez des idées faites nous les savoir, nous pourrions regarder comment les réaliser bénévolement.



## FACE AUX DIFFÉRENCES (suite)

Antoine de Saint-Exupéry dans Le Petit Prince dit : « L'essentiel est invisible pour les yeux; on ne voit bien qu'avec le coeur. » En ce qui concerne l'intérieur, l'attention à l'autre, l'amour du prochain, visitons ce grand livre universel : la Bible. Voici quelques passages sur l'étranger :

-- Dans Exode (Dieu fait sortir Israël du pays d'Égypte). Il dit à Moïse : « *Tu laisseras à l'étranger de quoi se nourrir.* »

-- Dans Deutéronome : « *Accueille en te souvenant que toi aussi tu as été émigré.* »

-- Isaïe 60 : « *L'arrivée de l'étranger est un signe de salut.* »

-- Hébreux 13, 2 : « *Accueillir l'autre, c'est accueillir Dieu et ses anges.* »

-- Mathieu 25, 34 -35 Jésus dit : « *Venez à moi les bénis de mon Père et recevez le royaume qui a été préparé pour vous, car j'étais étranger et vous m'avez accueilli chez vous.* »

### Laissons l'esprit guérir nos peurs

J'ai relevé des extraits de cette chanson de Jules Beaucarne : **Ton christ est juif.**

ton Christ est Juif  
tes citrons viennent du Maroc  
ta voiture est Japonaise  
tes piments du Sénégal  
ton couscous est Algérien  
tes noix d'coco d'Côte d'Ivoire  
ta démocratie est Grecque  
tes ananas d'Californie  
ton café est Brésilien  
tes oranges d'Australie  
ton chianti est Italien  
tes dattes de Tunisie

**et tu reproches à ton voisin d'être un étranger.**

ta vodka vient de Russie  
ton djembe vient de Douala  
ta bière de Rhénanie  
ton gingembre vient d'Ouganda  
tes figues, de la Turquie  
tes avocats du Nigéria  
tes bananes viennent du Cameroun  
tes asperges du Chili  
ton saumon de la Norvège  
tes pommes de Poméranie  
du Zaïre vient ton tamtam  
ton ginseng vient d'chez Li Peng  
Ta montre est Suisse, ta chemise est Indienne, ta radio est Coréenne,  
tes vacances sont Tunisiennes,  
tes chiffres sont Arabes et ton écriture est Latine

**et tu reproches à ton voisin d'être un étranger.**

# CHRONIQUE VERTE



VOLUME 10, NUMÉRO 5 MAI 2019

## AVEZ-VOUS ANALYSÉ L'EAU DE VOTRE PUIITS RÉCEMMENT ?

Malgré son apparence claire et limpide et sans odeur ou saveur particulière, l'eau de votre puits peut contenir des éléments pouvant avoir des effets indésirables sur la santé, tels que des microorganismes pathogènes (bactéries, virus ou protozoaires) et des nitrates-nitrites.



L'eau souterraine, qui est généralement de meilleure qualité que l'eau de surface (lac, rivière, ruisseau) grâce à la capacité filtrante du sol, peut tout de même être vulnérable à la contamination. Des précautions doivent être prises pour assurer en tout temps un approvisionnement de bonne qualité.

### Quand faire analyser votre eau ?

Il est recommandé d'effectuer une analyse de la qualité de l'eau :

- **deux fois par année** pour les paramètres **microbiologiques**. (au printemps à la fonte des neiges et à l'été ou à l'automne suite à de fortes pluies);
- **une fois aux 10 ans** pour les paramètres **physico-chimiques**.

De plus, vous devriez faire réaliser des analyses supplémentaires lorsque vous constatez des changements soudains du goût, de l'odeur ou de l'apparence de l'eau, ou que des modifications sont apportées au puits ou au sol environnant.

### Pour plus d'information :

Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie (OVAJ) – Projet volontaire d'analyse de la qualité de l'eau de votre puits résidentiel : <http://obvaj.org/projet-volontaire-danalyse-de-la-qualite-de-leau-de-votre-puits-residentiel/>

Sources : Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie  
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

### LES PARAMÈTRES À ANALYSER

Les paramètres  
**microbiologiques** (deux fois  
par année) :

- Bactéries E. coli
- Bactéries entérocoques
- Coliformes totaux

Les paramètres **physico-  
chimiques** (une fois aux 10  
ans) :

- Arsenic
- Manganèse
- Baryum
- Nitrates-nitrites
- Chlorures
- Sodium
- Fer
- Sulfates
- Fluorures
- Dureté totale basée sur la teneur en calcium et en magnésium

Écocentre et Centre de valorisation des  
matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre  
☎ 819 333-2807



Des questions?  
Écrivez-nous:  
[bottinvert@mrcao.qc.ca](mailto:bottinvert@mrcao.qc.ca)

MRC d'Abitibi-Ouest

11, 5<sup>e</sup> Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7

☎ 819-339-5671

☎ 819 339-5400

✉ [mrcao@mrcao.qc.ca](mailto:mrcao@mrcao.qc.ca)

**Pas nécessaire d'être vieux pour être rare!**

J'ai hésité un peu avant de vous présenter ces items, mais avec 20 ans de recul, ce sont bien des souvenirs comme l'indique la chronique.

Vous souvenez-vous de la première sortie de la bière 8 en 1999, grosse publicité à la télé et des objets de promotion comme cette coupe et le sous-verre?

La 8 était fabriquée par la compagnie Belgh Brasse d'Amos. Pourquoi le nom 8? Tout simplement l'adresse de la compagnie : 8, rue de la Brasserie, Amos. Malheureusement cette bière avec son petit goût de brûlé n'a pas connu le succès escompté et la compagnie a fait faillite.

En 2004, relance de la compagnie avec la Taïga (bouteille bleue au centre), bière blonde plus populaire; elle connut un bon départ mais avec des problèmes de distribution. La production cessa. En 2007, nouveau départ pour la Taïga et une petite différence sur l'étiquette avec le nom Taïga plus gros et la petite bande rouge, encore une fois après quelques années de production, c'est la faillite.

En 2010, la Brasserie lance la MONS et la compagnie est remise sur les rails.

Note : *J'ai dû prendre mon information sur Google, parce que la compagnie Belgh Brasse n'a jamais donné suite ni à mes appels téléphoniques ni à mes tentatives par Internet.*

# La bière 8



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1 <sup>er</sup>	2	3	4
				13 h à 16 h Comptoir familial		13 h à 16 h Comptoir familial
5	6 13 h Baseball poche  20 h Réunion conseil municipal	7 Tournoi baseball poche Poularies 13 h à 16 h Comptoir familial 19 h AGA Le Pont 19 h 30 Réunion Chevaliers de Colomb	8  19 h 30 Fermières	9  13 h à 16 h Comptoir familial	10  	11  13 h à 16 h Comptoir familial
12  	13  13 h Baseball poche	14  13 h à 16 h Comptoir familial	15	16  13 h à 16 h Comptoir familial	17  	18  10 h Go les jambes (arène)  13 h à 16 h Comptoir familial
19	20  13 h Baseball poche	21  13 h à 16 h Comptoir familial	22  19 h AGA Les Loisirs de Palmarolle	23 Distribution petit arbres 13 h à 16 h Comptoir familial	24  	25  13 h à 16 h Comptoir familial
26	27  13 h Baseball poche	28  13 h à 16 h Comptoir familial	29	30  13 h à 16 h Comptoir familial	31  	



## Pourquoi la pêche ferme au printemps ?



*Quelques fois la réglementation est difficile à comprendre. On a qu'à penser à l'interdiction d'utiliser des menés morts l'été! Les lois concernant la pêche au Québec existent afin de protéger la ressource. C'est justement pourquoi on ne peut pêcher le doré le printemps.*

La saison du printemps rime avec la fonte des neiges, le réchauffement de la température. Pour plusieurs espèces de poisson, c'est la période de reproduction. En effet, la perpétuité de l'espèce favorite d'un grand nombre de pêcheurs québécois survient à la fin avril jusqu'à la mi-mai. Voilà pourquoi on ne peut pratiquer notre activité favorite.

L'instinct du doré le mènera vers son site de fraie. Mais saviez-vous que le doré peut adopter un comportement différent concernant l'endroit où il frayera? Tout dépendant de la morphologie du plan d'eau il choisira un site en particulier. Prenons l'exemple du lac Duparquet. De nombreuses rivières alimentent le lac. C'est ce que l'on appelle des tributaires et c'est exactement dans ces cours d'eau que le doré remontera pour aller se reproduire. Souvent cela aura lieu aux pieds des rapides.

Certaines rivières seront le théâtre d'un tel rite amoureux dans les eaux du lac Abitibi. Cependant, les dorés fraient majoritairement sur les pointes de gros cailloux directement dans le lac. Souvent cela survient sur les mêmes pointes où les meuniers rouges fraient. Pourquoi donc ne voit-on pas les dorés, tout simplement parce qu'ils fraient la nuit. Les pointes de roches sont orientées généralement vers l'ouest, d'où proviennent les vents dominants.

Tout comme les frayères en rivières, les œufs doivent être déposés sur un lit de cailloux grossiers ou entre les interstices de grosses roches. L'important, c'est que les œufs soient alimentés par l'oxygène dans l'eau produit par les vagues. Les œufs coincés entre les cailloux ne pourront eux s'échapper.

Maintenant que vous savez où une grande proportion du doré fraie, la réglementation intervient en interdisant la pêche à ce moment. Il est primordial de laisser les poissons s'exécuter en paix afin d'assurer la survie de l'espèce. Soyez respectueux et même si la fraie n'est pas terminée à l'ouverture de la pêche, ne ciblez pas des endroits potentiels où des poissons le font encore. Si jamais vous prenez un poisson et qu'un doute vous traversait l'esprit à savoir si ce dernier est à se reproduire, changez d'endroit aussitôt. Concrètement, lorsque vous prenez un doré mâle laissant échapper de la laitance, c'est sans aucun doute le meilleur des indices.

## Hockey rural

La corporation des loisirs souhaite remercier très chaleureusement les parents qui se sont impliqués dans l'organisation du hockey rural cet hiver.



Tous ces jeunes n'auraient pu avoir une aussi belle saison sans vous! Merci!

*Les Braves seront de retour l'année prochaine!*

## Camp de jour

De retour encore une fois cette année, le camp aura lieu du **2 juillet au 14 août 2019.**



Les frais d'inscription seront de 250 \$ pour l'été pour un enfant, 375 \$ pour l'été pour deux enfants et de 455 \$ pour l'été pour trois enfants et plus. Les inscriptions débuteront au cours du mois de mai. Surveillez notre page Facebook, notre site Internet ainsi que le sac à dos de votre enfant.

## Hockey sur luge à Palmarolle

Les Loisirs de Palmarolle inc. en collaboration avec la Municipalité travaillent actuellement un projet de hockey sur luge. En effet, le projet consiste à faire l'achat de plusieurs luges qui seraient mises à la disposition des jeunes et adultes de l'Abitibi-Ouest. Bien entendu, les élèves de l'école Dagenais pourraient aussi pratiquer ce sport dans le cadre de leurs cours d'éducation physique. L'équipement serait également mis à la disposition de divers groupes (soit familial, soit social, etc.).

Afin de nous aider à concrétiser ce projet, nous avons besoin de connaître votre intérêt. C'est pourquoi nous aimerions que vous remplissiez notre petit sondage. Vous trouverez le lien sur notre page Facebook. Merci beaucoup!



Les Loisirs de Palmarolle Inc.

## Assemblée générale annuelle des Loisirs de Palmarolle inc.

L'assemblée générale annuelle des Loisirs de Palmarolle inc. aura lieu le mercredi 22 mai prochain dans la grande salle du Centre municipal de Palmarolle à 19 h.

Au cours de cette assemblée, les postes 1, 3, 5 et 7 seront en élection. Il est à noter que les administrateurs déjà en poste sont rééligibles.

Voici l'ordre du jour de la rencontre :

1. Lecture de l'ordre du jour
2. Lecture de l'avis de convocation
3. Lecture du procès-verbal de la rencontre du 9 mai 2018
4. Rapport du président
5. Rapport de la trésorière
6. Période d'élections
7. Orientation pour 2019
8. Période de questions
9. Levée de l'assemblée

Au plaisir de vous y rencontrer!

Guy Fortin, président

Roxanne Laprise, coordonnatrice des loisirs



Enfile tes espadrilles, Go les jambes t'attends le **18 mai** prochain! Que tu choisisses de marcher ou de courir, tu peux y trouver ton compte, que tu préfères une distance de 2,5 km, 5 km, 10 km et 15 km (course seulement pour le 15 km).

L'activité Go les jambes est gratuite et offerte à tous, des plus rapides aux moins pressés, chacun à son rythme, les petites jambes, les grands pieds, les pieds qui ont beaucoup voyagé et même les jambes qui veulent se dégourdir. Cette année, nous vous invitons à porter les couleurs de nos Braves de Palmarolle soit le vert et le bleu!

Le départ se fera donc le 18 mai 2019, à 10 h, à l'aréna Rogatien-Vachon de Palmarolle!

## Soccer 2019

### **Période d'inscription : 1<sup>er</sup> avril au 22 mai**

Coût : Du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> mai : 50 \$ par enfant + dépôt de 20 \$ pour l'uniforme.

Du 2 mai et 22 mai : 60 \$ par enfant + dépôt de 20 \$ pour l'uniforme.

Inscriptions en ligne disponible sur le site de la Ville de La Sarre.

### **Début de la saison : Semaine du 27 mai.**

Chaque joueur sera évalué pour connaître son niveau de jeu et d'habileté. Les équipes seront ensuite formées selon les évaluations des jeunes afin de mettre fin à la rivalité entre les villes et villages. Les pratiques et les matchs auront lieu à La Sarre, Palmarolle et Macamic à tour de rôle.

Visitez la page facebook du Club pour plus de renseignements :  
CSAO – Club de soccer de l'Abitibi-Ouest



## **Vins et Fromages 2019**

La soirée annuelle Vins & Fromages a été encore cette année un grand succès! Merci à nos bénévoles sans qui cette activité serait impossible à réaliser. De la décoration, aux serveurs et serveuses de l'école Dagenais ainsi que leurs parents au service de raccompagnement, et au bar avec Jacques en passant par les Loisirs et tous les autres citoyens généreux de leur temps! Merci aussi à tous les participants qui sont le cœur et le pouls de cette belle soirée.

# VOTRE CAISSE VOUS INFORME

## Capsule AVANTAGES



AVANTAGES EXCLUSIFS  
AUX MEMBRES



### UNE COOPÉRATIVE ENGAGÉE

Retour aux membres et à la collectivité de **1,4 M\$**

Plus de **300 740,30 \$** remis à la communauté en supportant **150 projets** en Abitibi-Ouest.

La Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest, toujours aussi engagée envers ses membres et sa collectivité!

Le lundi 15 avril, l'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest a réuni 319 personnes qui ont notamment pris part à la décision du partage des excédents de l'année.

Ainsi, 1,15 M\$ sera retourné aux membres sous forme de ristournes individuelles, et un montant de 250 000 \$ sera ajouté au Fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse, visant à soutenir les projets de l'Abitibi-Ouest.

### DÉPÔT DIRECT- UN RACCOURCI PAYANT

Opter pour le **dépôt direct**, c'est vous assurer que les montants qui vous sont dus suivent le plus court chemin vers votre compte.

Vos remboursements d'impôt et les montants que vous recevez chaque mois du gouvernement sont des exemples de versements que vous pouvez inscrire au dépôt direct.

N'attendez plus! Voyez un conseiller et inscrivez-vous au **dépôt direct**.

### HOP-ÉP@RGNE

Découvrez votre outil d'épargne instantanée **Hop-Ép@rgne** dans l'application des services mobiles Desjardins. Avec **Hop-Ép@rgne** il suffit simplement de créer votre projet, votre objectif d'épargne, choisir la provenance des fonds puis déterminer le montant du virement à effectuer.

N'hésitez pas à contacter votre conseiller à la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest pour avoir plus d'information sur votre outil d'épargne instantanée **Hop-Ép@rgne**.

### SERVICES D'ASSISTANCE GRATUITS

Gardez en tête que chez Desjardins, nous vous offrons aussi des Services d'assistance gratuits pour vous aider, notamment, en cas de vol d'identité, de difficultés en voyage ou de règlement de succession.

L'assistance téléphonique est disponible 24 h sur 24, 7 jours sur 7.

<https://www.desjardins.com/particuliers/avantages-membre/services-assistance>

ÊTRE MEMBRE DESJARDINS  
À SES AVANTAGES !  
[desjardins.com/avantages](https://www.desjardins.com/avantages)

 **Desjardins**  
Caisse de l'Abitibi-Ouest